

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES
Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

Mme Clara Bruchez par le bureau d'architecture RB Immo SA pour la création de forages sur la parcelle n° 1784, folio n° 134, hors zone, lieu-dit Frêne à Verbier, coord. 2582900/1105830 (Projet en dérogation à l'art. 24 LAT)

M. Emmanuel Troillet par le bureau d'architecture G Comina SA pour la construction d'une habitation en résidence principale sur la parcelle n° 10936, folio n° 108, zone R3, lieu-dit Reude à Champsec, coord. 2585025/1100580

Victor Bruchez Maçonnerie & Génie Civil SA pour l'aménagement des parcelles agricoles n° 11859, 11860 et 11861, folio n° 55, hors zone, lieu-dit les Crêtes à Versegères, coord. 2583885/1101095 (Projet en dérogation à l'art. 24 LAT)

Victor Bruchez Maçonnerie & Génie Civil SA pour l'aménagement de parcelles agricoles en régularisation du projet autorisé sur les parcelles n° 12076, 12088, 12105, 12106, 12107, 12108, folio n° 56, hors zone, lieu-dit Les Crêtes à Versegères, coord. 2583945/1101030 (Projet en dérogation à l'art. 24 LAT)

Mme Marguerite Etlin par le bureau d'architecture Bruchez & Fellay pour la modification des ouvertures en façades sur la parcelle n° 2008, folio n° 134, zone T4, lieu-dit Chevillard à Verbier, coord. 2582330/1105610

MM.Duco et Jurriaan Vollebregt et Mme Eleonore Vollebregt par le bureau Udry Constructions SA pour la démolition partielle et transformation d'un chalet avec rénovation des façades et réfection de la toiture sur la parcelle n° 1021, folio n° 121, zone T2, lieu-dit Les Moulins à Verbier, coord. 2583660/1105870 (Projet selon art. 3 et 30 LC)

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, de 8h30 à 11h30.

L'Administration communale
Service des constructions

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.